



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DU G.P.L.R.

Nos rendez-vous régionaux en 2012

Sommaire

Le mot du président	1
La région en timbres	2
Initiation à la marcophilie	3 à 5

SÈTE : 25 mars 2012



Comme vous le savez déjà, nous innovons en Languedoc-Roussillon en ayant en 2012 un congrès sans exposition, et plus tard une exposition sans congrès. Notre congrès concernera le bilan d'un exercice de 4 mois sur la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011. La position centrale de la ville de Sète et la qualité de l'accueil de l'équipe de Michel Subra sont deux atouts majeurs au choix de cette ville de l'Hérault pour nous réunir dans 70 jours.

J'ose espérer votre présence à tous, et au moins que les délégués absents nous ferois parvenir leur pouvoir. Les organisateurs le méritent amplement.

SAISSAC : 21 et 22 juillet 2012



Enfin, rendez-vous à Saissac les 21 et 22 juillet pour une exposition philatélique départementale et régionale. Je sais que la date est mal choisie, car le problème d'hébergement y est difficile à résoudre en période touristique et la circulation estivale est un obstacle pour se rendre en Montagne Noire. Mais comme personne ne s'est proposé à organiser une telle exposition, va pour Saissac en juillet. Nous vous attendons donc cet été en terre audoise.

Tous les présidents ont reçu l'offre de la FFAP pour achat d'enveloppes vierges format anglais (165x91). Si vous êtes intéressés, même pour moins de 500, faites moi signe avant la fin du mois.

P. LACASTAIGNERATE

Et plus près d'aujourd'hui, n'oubliez pas la Bourse "toutes collections" annuelle organisée par nos amis de St ESTEVE dans les P.O. le dimanche 29 janvier à l'Espace St Mamet.

LA REGION EN TIMBRES

Durant ce 4^{ème} trimestre 2011, notre région Languedoc-Roussillon a été honorée par un timbre reprenant une sculpture de Maillol au côté de Bourdelle au sein d'un bloc. Nous continuons, comme précédemment, le parallélisme entre des timbres se rapportant à une même ville.

LE FAUVISME (Matisse, Derain, Signac ...)



Emis le 13 Novembre 1961 - retiré le 20 octobre 1962
Dessin et gravure Pierre Gandon
Imprimé en Taille-douce en feuille de 25
Tirage 3 300 000 timbres
Valeur faciale : 0.65 F - Usage : lettre 3^{ème} échelon



Emis le 7 Juillet 2003 - retiré le 12 Mars 2004
Mise en page Didier Thimonier
Imprimé en Héliogravure en feuille de 30
Tirage vendu 5 700 000 timbres
Valeur faciale 0.75 € - Usage : lettre 2^e éch

En 1905, Henri MATISSE vient peindre à Collioure en compagnie d'André DERAÏN et crée le Fauvisme. D'autres peintres vont les rejoindre : Albert MARQUET, Juan GRIS, Georges BRAQUE, PICASSO, Raoul DUFFY, FOUJITA et Paul SIGNAC, ce dernier, bien décidé à en finir avec le « pointillisme ». L'hostellerie des Templiers a regalé cette foule d'artistes, en témoignent les quelques 2 000 œuvres d'art offertes aux propriétaires.

COLLIOURE

Emis le 24 Juin 2002 - retiré le 13 Juin 2003
D'après un tableau de Derain, mise en page par Tanguy Besset
Imprimé en Héliogravure en feuilles de 40 timbres
Tirage 11 169 114 timbres.
Valeur faciale : 0.46 € - usage : lettre simple zone 1



tableau d'André DERAÏN

En 673 le château qui domine la ville est déjà cité. La ville passera successivement entre les mains de divers rois : Aragon, Majorque, Aragon à nouveau, Couronne d'Espagne après le mariage des Rois catholiques (Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille), Louis XI, Charles VIII, Charles Quint. En 1659 Collioure sera annexée à la France par le traité des Pyrénées après avoir été prise par les armées du très jeune roi Louis XIV, alors âgé de 5ans. Vauban rasera la vieille ville et accroîtra le château, pour en faire une ville de garnison. Mais face à ce «démolisseur» la population menacée de déportation obtiendra la reconstruction. En 1793, la ville sera occupée par les troupes espagnoles et reprise par le Général Dugommier. Tout au long du XIX^{ème} siècle, on note un important essor économique lié à la pêche des anchois et la viticulture. Ces progrès s'essoufflent au début du XX^{ème} siècle en raison du développement de Port-Vendres. En 1939 le château servira de camp pour les prisonniers républicains espagnols. En 1905, Collioure va héberger de grands peintres qui vont faire sa renommée artistique.

INITIATION À LA MARCOPHILIE

Nous avons décidé, à partir de ce numéro, de nous lancer dans une initiation à la marcophilie. C'est à la suite de la réunion des commissions à Lodève que cette idée a « germé ».

Nous n'avons pas la prétention de tout savoir ni de tout développer. De plus, cette rubrique pourra être couverte par des auteurs différents, puisque certains d'entre nous peuvent s'être spécialisés sur une partie bien précise de la marcophilie. Le sujet est tellement vaste !

* * *

DÉFINITION

Pour simplifier au maximum, disons que la marcophilie est l'étude des marques que nous pourrions rencontrer sur le courrier ou sur des documents postaux, qu'elles soient manuscrites ou au tampon, qu'elles soient d'origine postale ou autre. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux marques postales, mais toute marque annexe peut se révéler intéressante et donner d'importantes précisions sur le mode d'acheminement de tel ou tel courrier.

LES DIFFÉRENTES PÉRIODES

Nous allons diviser cette étude en plusieurs périodes :

- 1) De la création de la « Poste aux Lettres » (1643) au découpage du territoire français en départements (1792),
- 2) De 1792 à la parution du premier timbre en France (1849),
- 3) De 1849 à nos jours.

Il est bien évident que chaque période sera divisée en de nombreux chapitres dans lesquels seront étudiés les types de courriers, les zones géographiques (urbaines ou rurales) etc.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MARQUES POSTALES

Pour les deux premières périodes (de 1643 à 1849), nous étudierons :

- 1) Les marques des lettres en port dû (taxe d'affranchissement payée par le destinataire),
- 2) Les marques des lettres en port payé (taxe d'affranchissement payée par l'expéditeur),
- 3) Les marques des lettres en « déboursé » (non parvenues au destinataire).

AVANT-PROPOS

Avant de commencer l'étude proprement dite de la marcophilie, il nous faut, en quelques pages, préciser les types de courriers que nous pouvons rencontrer sans taxe postale.

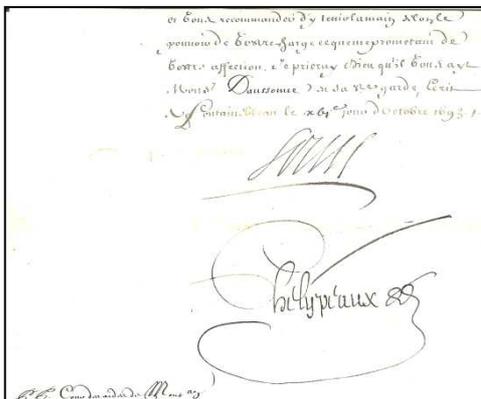
Ces courriers ont circulé sans passer par la poste aux lettres. On peut, pour simplifier le problème, présenter trois types d'acheminement :

- 1) la poste royale,
- 2) la poste « des moines »,
- 3) les lettres transmises par passeur (rétribué ou à titre gracieux).

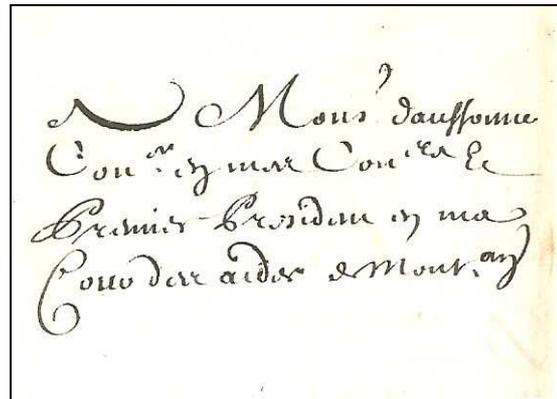
1) LA POSTE ROYALE

C'est Louis XI qui instaure un système de relais à intervalles réguliers toutes les sept lieues (28 kms environ) pour permettre aux chevaucheurs de l'Écurie du roi d'y trouver des chevaux frais, voire le souper et le coucher. Il n'est pas impossible que ces messagers aient transporté du courrier pour arrondir leurs fins de mois.

Jusqu'à la Révolution, les rois suivants ont gardé ce système pour faciliter la transmission des dépêches dans leur royaume.



Bas de lettre écrite par Pierre Phelypeaux de Pontchartrain, chancelier du roi, le 10 octobre 1693, contresignée « Louis »,
(Échelle : 1/2)



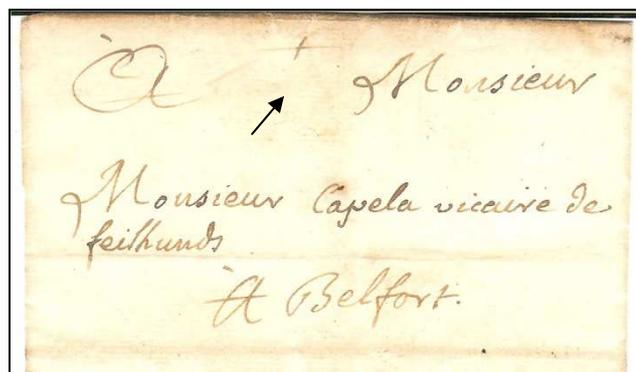
Recto de la lettre adressée au président de la Cour de Montauban, sans taxe ni marque postale.
Présence d'entailles de purification.
(Échelle : 1/2)

* * *

2) LA POSTE « DES MOINES »

Dès le Moyen Âge, les relations entre les couvents d'une même congrégation ont nécessité la création d'un service de messagers spéciaux. Ce système va, dans le temps, s'étendre aux relations entre les évêchés et le reste du clergé.

Cette poste « des moines » va exister jusqu'à la période révolutionnaire.



Lettre de l'évêché d'Alet pour le vicaire de Belfort de Sault avec une croix à la plume pour signaler le type de courrier.
(Échelle : 2/3)

3) LES LETTRES TRANSMISES PAR PASSEUR.

De tout temps, et particulièrement au moment où le service postal en était encore à ses débuts, il arrivait fréquemment qu'une personne qui devaient se déplacer emmène avec lui quelques lettres à distribuer. Ce service pouvait être gratuit, mais le plus souvent, le « passeur » était rétribué par l'un des correspondants. Ces lettres comportent parfois des mentions manuscrites précisant les modalités du transport. Elles sont le plus souvent distribuées à proximité et en un lieu dépourvu de service postal régulier (figures 1 et 2).

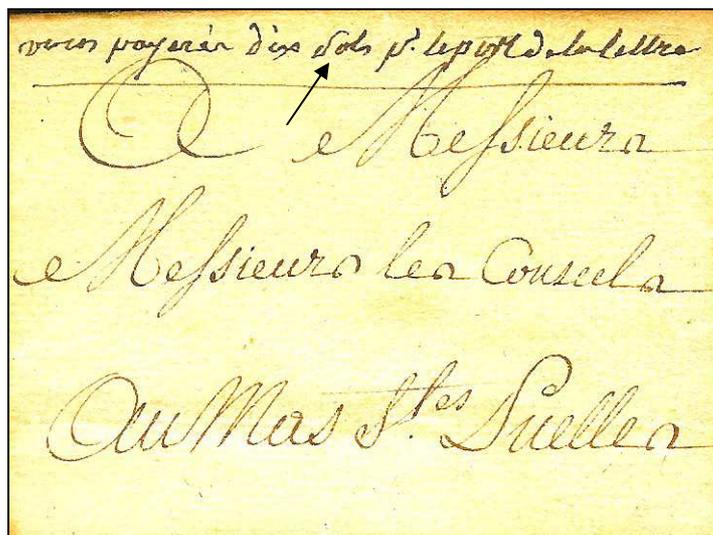


Figure 1 : Lettre de 1782 Castelnau-dary pour le Mas-Saintes-Puelles, village dépourvu de bureau de poste distant de 6 kilomètres.

Mention manuscrite de la main de l'expéditeur : « vous préparer dix sols p. le port de la lettre ».

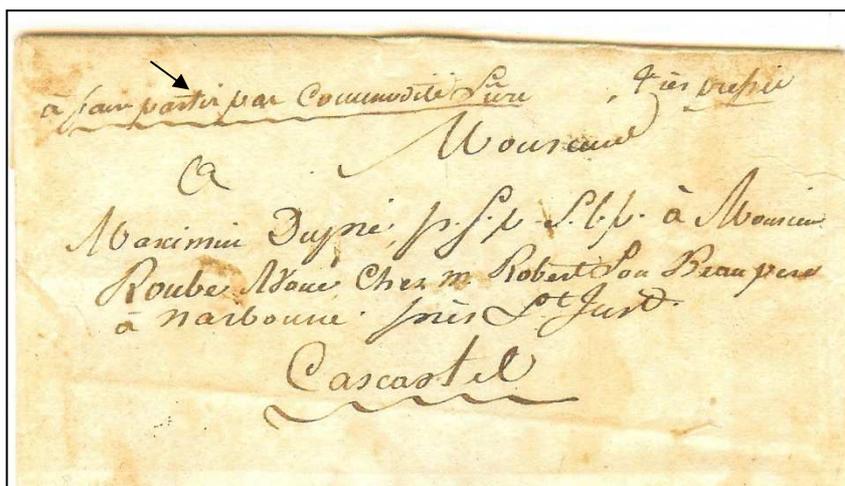
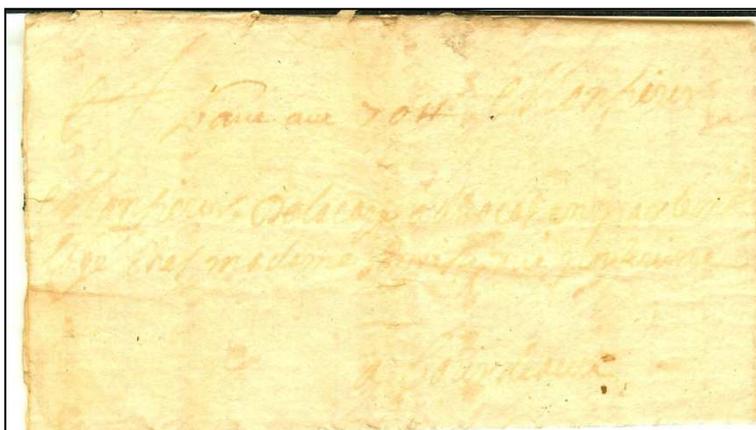


Figure 2 : Lettre de Félines pour Cascatel. Ces deux villages des Corbières sont distants de 18 kilomètres l'un de l'autre et dépourvus de bureau de poste.

Mention manuscrite de l'expéditeur : « à faire poster par commodité sûre ».

Et, pour terminer cet avant-propos, une valeur déclarée sur une longue distance...



Lettre de 1697 de Limoux pour Bordeaux (300 kilomètres environ) avec

Mention manuscrite à la plume : « Franc avec 70 livres »

Port Payé (4 sols au verso) confié à un porteur spécial avec 70 livres

À suivre...